



Fait à Pontcharra  
Le 09 Janvier 2019

Objet : Compte rendu de réunion du 20 décembre 2018 et 07 janvier 2019.

### **Réunion du lundi 20 décembre 2018 :**

Le 20 décembre nous provoquons une réunion extraordinaire à la suite de l'annonce de la mairie de Pontcharra d'attribuer le marché public de l'Espace Jeunes à la fédération d'éducation populaire « Léo Lagrange ».

Cette décision avait pour nous plusieurs conséquences

- Impossibilité de recruter des animateurs et un directeur d'où la décision de fermer partiellement l'accueil jeune
- Quels services perdureront pour la jeunesse du haut Grésivaudan
- Quel avenir pour l'association GAÏA
- Quels recours possible contre la décision de la mairie d'évincer l'association GAÏA qui œuvre depuis plus de 30 ans au bien être de notre jeunesse avec les résultats que l'on connaît.
- Difficulté de communication avec la mairie
- Impossibilité de communication de la situation envers nos adhérents et la population concernée par crainte de perdre le marché public et par une stratégie des institutions à annoncer des orientations contradictoire chaque jour.

Bien que les élus de l'opposition aient découvert l'ampleur de la situation de GAÏA à la réunion du 20 décembre, nous avons constaté avec plaisir une forte mobilisation et une réelle envie de nous accompagner et de mettre en place des actions permettant à l'association de continuer ses projets dans leurs intégralités en collaboration avec la communauté de communes, le département...

Deux actions ont été validées :

1. Un recours juridique contre le marché public
2. Une rencontre avec M. Michon (4° vice-président de la communauté de communes du Grésivaudan) en charge de la solidarité et de la cohésion sociale.

Il a été décidé de se retrouver le lundi 07 janvier pour faire le point sur les actions engagées et définir de nouvelles actions

## **Réunion du lundi 07 janvier 2019 :**

Nous sommes encore nombreux à nous retrouver.

Retour sur le recours juridique : il est possible de faire un recours jusqu'au 03 février prochain. La présidente s'engage à contacter un expert juridique et à définir un plan d'action.

Rencontre avec M. Michon : L'intercommunalité et l'association se questionnent sur la possibilité de pérenniser les services (non inclus dans le marché public) dédiés aux jeunes du haut Grésivaudan.

Une possibilité d'élargir les services afin de monter un « Espace de vie sociale », alliant la jeunesse et l'intergénérationnel, notre vecteur principal.

Nouvelles actions décidées :

- Une lettre ouverte adressée à l'ensemble de la population
- Une rencontre de l'ensemble des présidents des associations impliquées dans la vie sociale du haut Grésivaudan avec le président de la communauté de communes.
- Les élus de l'opposition s'engagent à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal le 24 Janvier prochain la question de l'attribution du marché public.
- Une prise de contact avec l'ensemble des médias.

D'autre part, il a été soulevé les inquiétudes suivantes :

1. L'utilisation du bâtiment par les associations sera-t-elle dans les mêmes conditions à la rentrée Sept 2019 (gratuité) ?
2. Quelles activités régulières vont perdurer ?
3. Pourquoi avoir viré l'association GAIA ?